



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/594
24 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Convocation d'une conférence internationale sur le financement du développement

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil économique et social a, par sa décision 1991/274 du 26 juillet 1991, décidé de prendre note de la proposition faite par le Secrétaire général, dans sa déclaration à l'ouverture de la seconde session ordinaire de 1991, le 3 juillet, tendant à ce que soit envisagée la possibilité de convoquer une conférence internationale sur le financement du développement (voir E/1991/SR.16). Le Conseil a d'autre part décidé de renvoyer la question à l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session pour qu'elle l'étudie plus avant.
2. La proposition du Secrétaire général est distribuée pour faciliter l'examen de cette question (voir annexe).

ANNEXE

Paix, sécurité, croissance et développement :
besoins mondiaux de capitaux

1. Conformément à la Charte, l'Organisation des Nations Unies est chargée de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Les travaux de l'Organisation en matière économique et sociale, tels qu'envisagés dans la Charte, ne sauraient être séparés des tâches qui lui reviennent dans le domaine de la paix et de la sécurité, comme l'apparition de nombreux problèmes mondiaux l'a montré clairement ces dernières années. Il est devenu évident qu'on ne saurait mettre en place de système viable de sécurité collective sans une amélioration durable de la condition humaine.

2. De récentes délibérations intergouvernementales ont fait ressortir la nécessité de revitaliser la croissance et le développement, ainsi que le fait que des niveaux adéquats de financement du développement - tant à des conditions de faveur qu'à des conditions normales - constituent des éléments cruciaux à cette fin. L'Assemblée générale a également souligné cette nécessité dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, qu'elle a adoptée à sa dix-huitième session extraordinaire (résolution S-18/3), ainsi que dans la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 45/199, annexe).

3. Depuis le début des années 70, des chocs extérieurs négatifs et des politiques nationales inadéquates ont été à l'origine d'un climat économique peu favorable à la formation de capital et au développement dans de nombreux pays. La détérioration de la situation économique et des conditions de vie dans de nombreux pays en développement ont entraîné la guerre, la pauvreté, des problèmes écologiques et de santé, et le nombre de réfugiés et de personnes déplacées a atteint des proportions alarmantes. Plus d'un milliard de personnes vivent actuellement dans la pauvreté absolue dans les pays en développement. Quelque 30 millions d'Africains sont menacés de malnutrition et de privation de nourriture en raison de la famine qui s'étend en Afrique 1/. Les besoins d'un nombre important de pays se sont accrus au lieu de diminuer.

4. Au cours des deux dernières années, le monde a connu des changements politiques et économiques spectaculaires. La pressante nécessité de moderniser les économies d'Europe centrale et orientale, les besoins toujours considérables des pays en développement, en particulier de ceux tributaires de prêts d'institutions multilatérales, et la nécessité d'assurer la survie de notre habitat ont provoqué une demande rapidement croissante de ressources financières à l'échelle mondiale. Des pays qui, dans un passé récent, étaient d'importants créanciers, ont actuellement besoin de capitaux. L'Allemagne, qui était avant son unification un grand exportateur de capitaux, contribue actuellement aussi au financement de la transformation économique de l'Europe

orientale. On estime que le coût de la modernisation de la seule Allemagne de l'Est pourrait dépasser 300 milliards de dollars et que le coût de la reconstruction de l'Europe orientale pourrait atteindre 2 000 milliards durant la prochaine décennie. L'Arabie saoudite et le Koweït, qui étaient deux grands exportateurs de capitaux avant la guerre du Golfe, ont maintenant à faire face à des besoins financiers considérablement accrus et doivent avoir recours à des emprunts dans les marchés de capitaux.

5. Les besoins nouveaux et accrus en capitaux pourraient affecter les pays en développement de façon particulièrement aiguë étant donné que leur position relative dans l'économie mondiale n'a cessé de se détériorer depuis quelque temps. Le commerce mondial a plus rapidement augmenté que les exportations et les importations de ces pays. Alors que les investissements directs étrangers ont quadruplé dans les années 80, la part des pays en développement a très nettement diminué. Les prêts des banques privées aux pays très endettés ont pratiquement cessé au début de la crise de la dette en 1982. Cela fait presque 10 ans maintenant que les pays endettés sont devenus, dans leur ensemble, des exportateurs de capitaux. L'entrée nette de ressources d'un montant de 20 milliards de dollars dont bénéficiaient en 1981 les 15 pays les plus endettés, s'est transformée en 1983 en une sortie nette de 24 milliards de dollars, qui a été suivie de sorties considérables au cours de la période 1983-1990. Ces sorties ont évidemment amené ces pays à procéder à d'importants ajustements. L'effet cumulatif de ce phénomène a abouti à un déséquilibre ex ante entre l'épargne et l'investissement, qui s'est traduit par une demande largement excédentaire de capitaux.

6. Le Fonds monétaire international (FMI) a ainsi estimé que la demande additionnelle d'épargne pourrait bien dépasser 100 milliards de dollars en 1991 et ultérieurement. À moins que des mesures d'envergure ne soient rapidement appliquées, ce déséquilibre entraînera nécessairement ex post une augmentation des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt plus élevés réduiraient partout l'investissement et la croissance et auraient des effets dévastateurs dans le grand nombre de pays endettés de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Europe orientale.

7. Il y a lieu de relever le véritable défi qui consiste à se mettre d'accord sur une stratégie visant à remédier ex ante au déséquilibre entre l'épargne et l'investissement, afin de permettre ainsi à tous les pays de réaliser et d'attirer les investissements nécessaires à la croissance, à l'amélioration du bien-être social de leurs habitants et à la consolidation des systèmes politiques pluralistes.

8. L'expérience montre que les mesures prises tant par les pays développés qu'en développement pour favoriser l'offre de l'épargne n'ont eu qu'un succès limité. Étant donné que l'offre de l'épargne est plutôt rigide, que les prêts commerciaux aux pays en développement sont limités à un petit nombre de pays, qu'il en est de même des investissements étrangers directs et que l'investissement interne et le financement multilatéral continuent d'être insuffisants, il faut identifier des sources susceptibles de dégager les fonds nécessaires pour financer les besoins considérablement plus importants en matière de croissance et de développement de l'économie mondiale.

9. Une transformation positive de l'économie mondiale appelle un renforcement simultané des institutions financières multilatérales. Il est essentiel d'accroître très nettement les ressources financières du FMI, de la Banque mondiale, du Fonds international de développement agricole (FIDA), des banques régionales de développement ainsi que des fonds et des organismes de développement des Nations Unies, si l'on veut que ces institutions appuient efficacement l'ajustement structurel et la lutte contre la pauvreté, continuent d'offrir une assistance à des conditions de faveur aux pays à faible revenu et fournissent des ressources financières destinées à la mise en place d'infrastructures physiques et institutionnelles et de plans de réduction de la dette et du service de la dette dans les pays en développement et dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Un tel renforcement faciliterait aussi la reprise des prêts et des investissements en faveur des pays en développement et des pays qui s'acheminent vers une économie de marché.

10. Si l'on veut accorder la priorité absolue à la croissance et au développement dans les années 90 et éviter des mouvements migratoires massifs, il y a lieu de réorganiser les dépenses de manière à dégager des fonds pour atteindre ces buts. Les changements intervenus sur le plan idéologique ainsi que dans la pensée économique fournissent maintenant de nouvelles occasions pour réallouer les mêmes ressources à d'autres fins, sans modifier ainsi pour autant la demande totale de capitaux et donc les taux d'intérêt.

11. Il existe deux domaines où il serait aisément possible de dégager des ressources à des fins plus productives. Tout d'abord, tant les pays développés qu'en développement pourraient réduire davantage et plus rapidement encore leurs dépenses militaires afin de libérer des fonds à des fins de développement civil. On a estimé que la rivalité militaire entre les pays de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie ont coûté, en Europe seulement, entre 500 et 600 milliards de dollars par an en armements, et que les dépenses totales des pays développés en matière de défense continuent de dépasser le double de ce montant. Les pays en développement eux-mêmes dépensent près de 200 milliards par an en armements et autres dépenses militaires. Le total des dépenses militaires a absorbé 5 % des ressources mondiales par an de 1972 à 1988. Durant cette période, les dépenses militaires se sont élevées à quelque 5,5 % du PNB cumulé des pays en développement et ont représenté 20 % du budget de ces Etats 2/. Ce montant est du même ordre de grandeur que celui des dépenses totales consacrées à la santé et à l'éducation. Les dépenses militaires de ces pays ont quintuplé en dollars constants entre 1960 et 1988, s'accroissant ainsi à un rythme deux fois plus élevé que celui du revenu par habitant 3/.

12. En second lieu, les pays pourraient diminuer le coût de leurs mesures protectionnistes. Tant les pays développés qu'en développement réalisent des dépenses de protectionnisme injustifiées, ce qui - outre les dépenses fiscales correspondantes - engendre des distorsions qui abaissent le niveau de production et diminuent ainsi les ressources disponibles aux fins du développement. Dans son rapport annuel sur l'agriculture, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que le coût total des dépenses d'appui à l'agriculture dans les 24 pays membres de l'OCDE s'est

accru de 12 % pour atteindre 300 milliards de dollars en 1990. Ce coût est répercuté sur les contribuables mais aussi sur les consommateurs qui payent plus cher les produits agricoles. La diminution des subventions correspondantes permettrait de dégager des ressources pour l'investissement, et les producteurs seraient contraints de faire preuve d'une efficacité accrue. Outre les effets directs qu'entraînerait la réduction de la charge fiscale de ces subventions, la diminution de ces dernières permettrait aux pays en développement d'accroître leurs recettes d'exportation, ce qui éliminerait des distorsions et favoriserait la croissance.

13. C'est compte tenu de ces problèmes et de ces idées - ainsi que de la complexité des questions que soulève leur analyse - que le Secrétaire général a proposé au Conseil économique et social, à sa seconde session ordinaire de 1991, que la communauté internationale envisage la possibilité de convoquer une conférence internationale sur le financement du développement en vue de mettre au point une stratégie cohérente et convenue en la matière. Une telle conférence pourrait commencer ses travaux en automne de 1992, après la tenue de la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il est suggéré que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international soient étroitement associés aux travaux de la conférence proposée.

Notes

1/ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, "Food supply situation and crop prospects in Sub-Saharan Africa", rapport spécial No 2 (juin 1991).

2/ D. P. Hewitt, "Military expenditure: international comparison of trends", document de travail du FMI, WP/91/54 (mai 1991).

3/ Ruth Leger Sivard, World Military and Social Expenditures: 1989 (Washington, D. C.: World Priorities, 1989). Cité dans "The post-cold war world and its implications for military expenditures in the developing countries", allocution de R. S. McNamara à la Conférence annuelle de la Banque mondiale sur les principes économiques du développement (Washington, 25 avril 1991).
